

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2013.

ÉTAIENT PRÉSENTS : G. BERNARD - P. LUMMAUX - J.P MARTIN
D. BERLAND - J. TATARA - Mmes C. LAGARDE - L. DUPUCH – E.
BAYLE - Mme. PETIT – B. CRAPON - L. BARIBAUD - F. FERRAND -
M. F. FAUX.

ABSENT EXCUSES : JP MAURA – E. BAYLE

ABSENTS : F. GLEYZE – H. PICHARDIE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : P. LUMMAUX.

ORDRE DU JOUR

Achat de terrain SFR :

Monsieur le Maire rappelle les différents échanges entretenus lors des dernières réunions de conseil municipal concernant l'achat de parcelles dans le cadre de l'aménagement foncier destinées au projet de l'Ecopole.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit pour la Commune d'acquérir les parcelles référencées C 066J, C066K, C1807J, C1807K, 2263J, C2263K, C0090J, C0090K, C1404 pour une superficie de 16ha97a61ca pour un montant de 81 155.00 €.

Le Conseil Municipal, après exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

- accepte à l'unanimité l'achat, des parcelles susnommées, par la Commune.
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de cette acquisition y compris l'acte notarié.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Tarifs eau 2013:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'au vu des résultats 2012, la commission eau et assainissement propose de ne pas augmenter les tarifs du m3 d'eau pour l'année 2013.

En conséquence, les tarifs 2013 du service de l'eau seront fixés comme suit :

	2011	2012	2013
Abonnement hors taxe	40.14 €	40.14 €	40.14 €



Commune de CAPTIEUX

Mairie de CAPTIEUX
33840 – CAPTIEUX

Tel : 05 56 65 60 31
Fax : 05 56 65 65 66

contact@captieux.fr
www.captieux.fr

Prix HT du m3	1.14 €	1.16 €	1.16 €
----------------------	---------------	---------------	---------------

Quant aux montants des taxes exigées par les organismes, ils subissent un très léger changement :

	Année 2011	Année 2012	2013
Taxe sur les prélèvements d'eau (Bassin Adour Garonne)	0.068 € le m3	0.070€	0.0458 €
Taxe redevance pollution B.A.G. (EAU)	0.255 € le m3	0.293€	0.300 €
Taxe départementale pour l'harmonisation du prix de l'eau (Conseil Général)	0.022 € le m3	0.024€	0.024 €

La TVA appliquée réglementairement reste de 5.5 % sur chaque facture.

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Tarifs assainissement 2013 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commission eau et assainissement a proposé une augmentation de 0,20 € du m3 d'eau vendu en assainissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants pour l'année 2013 :

	2011	2012	2013
Abonnement hors taxe	43.77 €	43.77 €	43.77 €
Prix HT du m3	1.25 €	1.25 €	1.45 €
Taxe redevance modernisation	0.196 € le m3	0.22 €	0.225 €

2°) d'appliquer réglementairement une TVA de 7 % sur chaque facture (abonnement, M3 et taxe correspondante).

Pour : 11

contre : 0

abstention : 01

Taux d'imposition 2013 :

Monsieur le Président de la commission finances propose les bases d'imposition 2012 suivantes :

Taxe d'habitation : 14.98

Taxe foncier bâti : 14.66

Taxe foncier non bâti : 45.89

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition des taux énoncés ci-dessus.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0



Autorisation signature acte cession de terrain Gironde Habitat « les genêts d'or » à la commune de Captieux :

Monsieur le Maire expose le courrier reçu de Gironde Habitat concernant la cession gratuite de la parcelle N°377 section AC d'une contenance de 1381m² appartenant à Gironde Habitat constituant une partie des espaces verts de la résidence « les genêts d'or ».

Dans le cadre de l'aménagement de chemins piétonniers, qui reliera le bourg à l'école et la maison de la petite enfance par la résidence « les genêts d'or », la commune a sollicité de la part de Gironde Habitat la mise à disposition d'une parcelle permettant de réaliser ce projet.

Gironde Habitat acceptera cette demande lors de son conseil d'administration de fin mai

L'assemblée après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession ainsi que tout document relatif à ce dossier.

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Prêt pallulos – financement travaux logement bibliothèque :

Monsieur le Maire rappelle le contenu de la délibération du 27 février 2013 concernant le financement de la réhabilitation du logement de la bibliothèque et notamment la demande de prêt PAM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,0

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Maire de Captieux est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations, un emprunt d'un montant de 32000.00€ et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Périodicité des échéances : annuelles

Durée totale du prêt : 10 ans

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 60 pdb.

Taux annuel de progressivité des échéances : de 0% à + 0,50% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).

Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

A cet effet, le Conseil autorise Monsieur le Maire, à signer seul le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demandes de réalisation de fonds.

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00



Budget primitif commune 2013 :

Monsieur le Président de la commission finances propose le budget primitif de la commune s'établissant comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	DE	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	1 420 686.00 €		1 288 672.00 €
Recettes y compris excédent reporté	1 420 686.00 €		1 288 672.00 €
TOTAL DU BUDGET	2 709 358.00 €		2 709 358.00 €

Pour : 12

contre : 00

Abstention : 00

Budget primitif RPI 2013 :

Monsieur le Président de la commission finances propose le budget primitif du RPI s'établissant comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	DE	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	63 852.00 €		10 762.00 €
Recettes y compris excédent reporté	63 852.00 €		10 762.00 €
TOTAL DU BUDGET	74 614.00 €		74 614.00 €

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Budget primitif 2013 – service de l'eau :

Monsieur le Président de la commission finances propose le budget primitif du service de l'eau s'établissant comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	DE	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	369 610.00 €		212 671.00 €
Recettes y compris excédent reporté	369 610.00 €		212 671.00 €
TOTAL DU BUDGET	582 281.00 €		582 281.00 €

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Budget primitif 2013 – service assainissement :

Monsieur le Président de la commission finances propose le budget primitif du service de l'assainissement s'établissant comme suit :

	SECTION FONCTIONNEMENT	DE	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses	126 994.00 €		111 859.00 €
Recettes y compris excédent reporté	126 994.00 €		111 859.00 €
TOTAL DU BUDGET	238 853.00 €		238 853.00 €

POUR : 12

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00



INFORMATIONS DIVERSES

Subvention cercle des travailleurs :

Georges BERNARD fait part de la demande de subvention reçue du cercle des travailleurs. Le versement de cette subvention permettra à l'association de faire effectuer d'urgence des travaux de réfection de la toiture.

Participation citoyenne :

Monsieur le Maire indique que la démarche entreprise avec la gendarmerie a été mise en sommeil. Il suggère que l'on réfléchisse et que l'on reparle de ce sujet. Il est proposé qu'un groupe d'élus travail sur ce dossier afin que lors de la prochaine réunion en juin, une décision soit définitivement prise.

Patrick LUMMAUX et Denis BERLAND sont chargés de travailler ce dossier.

Rythmes scolaires :

Frédéric FAUX précise que la première réunion a été très intéressante, un travail est engagé sur les activités à mettre en place.

La prochaine réunion aura lieu le 25 avril 2013

Liliane BARIBAUD indique que pour assurer les activités proposées tous les soirs de la semaine, il faudrait 24 intervenants.

Journée SCOT :

Georges BERNARD précise que la prochaine réunion de travail du scot aura lieu le 24 avril 2013 aux carmes. La journée se décomposera ainsi : le matin compte rendu de l'audit et l'après-midi se déroulera sous forme d'atelier pour comprendre les enjeux du scot.

Don du sang Bazas :

Françoise FERRAND fait part qu'elle servira de relais entre l'association de BAZAS et la commune.

Cité Brémontier – problème chez Monsieur CURTAN :

Georges BERNARD fait part d'un problème d'évacuation sur le domaine communal. Xavier STIEVENARD a constaté les faits.

Jean TATARA a fait l'installation sur le domaine privé (chez M. CURTAN), il précise qu'il ne peut redresser la pente comme le précise le rapport de l'entreprise qui est intervenue sur le domaine public pour le compte de la commune de Captieux, tant que le tabouret ne sera pas correctement installé.

Il est proposé qu'une réunion soit organisée avec tous les partenaires sur site, Valérie BONNET est chargée de fixer la date de cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

